

Que dois-je encore savoir ?

- Vous ne devez pas prendre de préparations à base de pamplemousse ou de millepertuis pendant le traitement. Ces produits peuvent interférer avec l'effet du médicament. Veillez à ne pas consommer ces produits pendant le traitement.
- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.

Personnes de contact

Médecin _____

Infirmier/ère _____

Pharmacie _____

Urgences _____

Remarques

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version : janvier 2023
Référence : www.swissmedicinfo.ch (2023)

© L'association Anticancéreux par voie orale www.anticancereuxoraux.ch

Soutenu par

 Onkologieflege Schweiz
Soins en Oncologie Suisse
Cure Oncologica Svizzera

 SSMO
SSOM
SGMO



Orale Tumor Therapie
Anti Cancereux Oraux
Therapie Orali in Oncologia
.ch

Information pour les patients

Brukinsa® (Zanubrutinib)

Brukinsa® a été choisi pour vous par votre médecin. Vous pouvez influencer positivement le traitement en suivant les informations suivantes.

Comment se présente Brukinsa® ?



Brukinsa® : Gélules de 80 mg.

Gélules blanches marquées avec „ZANU 80“ en noir sur la moitié supérieure.

Comment conserver Brukinsa® ?

Conserver à une température ambiante.

À quelle dose Brukinsa® doit-il être utilisé ?

Selon la prescription de votre médecin.

Comment dois-je prendre Brukinsa® ?

- Prenez les gélules soit une prise par jour, soit réparties en deux prises, matin et soir.
- Prenez les gélules avec un verre d'eau.
- Vous pouvez prendre les gélules avec ou sans nourriture.
- Avalez les gélules entières. Ne les mâchez pas, ni les ouvrez, ni les cassez et ne les écrasez pas.

Qu'est-ce que je fais si...

...j'ai oublié le médicament ?

- Une fois par jour : La dose oubliée n'est pas prise plus tard. Continuer le traitement normalement à l'heure prévue le lendemain.
- Deux fois par jour : la dose oubliée ne sera pas prise ultérieurement. Poursuivez le traitement en prenant la dose suivante à l'heure habituelle.

...j'ai vomi le médicament ?

- Ne prenez pas une autre dose, mais prenez la dose suivante à l'heure prévue.

...j'ai pris trop de comprimés /capsules ?

- Contactez votre équipe soignante pour fixer la prochaine prise.

Quels sont les effets indésirables fréquents ?

Que puis-je faire ?

Diarrhées

- Prenez du loperamide (p. ex. Imodium®) suffisamment tôt dès l'apparition des diarrhées.
- Lors de diarrhées légères, adaptez votre nourriture en mangeant du riz, des bananes et du pain blanc.
- Veillez à boire en quantité suffisante environ 2 litres par jour (p. ex. de l'eau, du thé ou du bouillon).

Constipation

- Si les symptômes persistent, demandez à votre équipe de traitement de vous prescrire un laxatif adapté.

Douleurs articulaires et musculaires

- Les antidouleurs habituels en vente libre (p. ex. paracétamol) sont autorisés.
- Signalez impérativement ces symptômes à votre médecin lors de votre prochain rendez-vous.

Éruption cutanée

- Effectuez les soins de la peau selon les instructions de l'équipe de traitement.
- N'utilisez pas de produits sans en avoir discuté avec votre équipe de traitement.

Fatigue

- En cas de fatigue extrême, veuillez faire preuve de prudence lors de la conduite de véhicule ou de l'utilisation de machines dangereuses.

Vertiges

- Soyez prudent lorsque vous vous levez.
- Si les troubles persistent, contactez l'équipe de traitement.

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets secondaires peuvent apparaître.

Quand dois-je informer mon équipe soignante ?

- Si vous constatez des signes d'infection tels que fièvre > 38°C ou des frissons.
- Si vous souffrez de toux et d'essoufflement.
- En cas d'apparition de saignements, par ex. du nez, des gencives.
- Si la diarrhée persiste ou s'aggrave malgré la prise d'un dosage normal de la substance active Loperamide (par ex. Imodium®) avec un maximum de 8 gélules/comprimés par jour.
- Si vous souffrez de symptômes persistants ou d'autres troubles inexpliqués.

Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez. Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.